Département de Moselle

COMMUNE DE MAIZIERES-LES-METZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

3- PLAN DE ZONAGE COMPLEMENTAIRE

"LES ECARTS"

Echelle 1 /1000

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal de MAIZIERES-LES-METZ en date du 18 février 2013

APPROUVANT le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire **Gérard TERRIER**

l'Adt l'Atelier des Territoires BUREAU D'ETUDES

Approuvé le : 18 / 02 / 2013

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Source : fond cadastral

Légende :

- U — Découpage en zone avec indication du type de zone
- Espaces Boisés Classés
- Cheminement piétonnier et/ou cyclable à conserver ou à créer
- Jardins cultivés à protéger
- Implantation obligatoire des constructions
- Implantation obligatoire : **G** : des garages
  E : des extensions
- Limite communale

Zone UC1 :

- Secteur "A"
- Secteur "B"
- Secteur "C"
- Secteur "D"

(Chaque secteur est soumis à des prescriptions particulières)

Pour information :

Reconduction du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Commune de Marange - Silvange